

Islamophobe, j'enseignais la laïcité sans me soumettre, ni craindre d'être décapité

écrit par Maxime | 19 octobre 2020



A mon avis, bon nombre de profs, notamment par la voie syndicale, vont récupérer l'événement pour soutenir le discours que leur métier est particulièrement dangereux, pas assez reconnu et tout le pataquès qu'on connaît de la part de ceux qui s'offrent le luxe d'une grève au moins chaque année.

« Pas assez de moyens », n'est-ce pas ?!

Mais les mêmes continueront à voter Mélenchon, Hamon, Macron, écolos-gauchos et autres mouvements politiques favorables à la poursuite d'une immigration musulmane massive vers la France.

Le réflexe corporatiste a depuis longtemps pris le dessus sur la conscience citoyenne et patriotique chez bon nombre de ces gens-là.

Ah non, ils sont « citoyens du monde », la voilà leur conscience citoyenne...

Comme je l'ai écrit dans un autre commentaire, j'ai enseigné pendant quelques années et j'ai notamment fait des cours sur la laïcité puisque j'intervenais en partie en droit

constitutionnel auprès d'étudiants dans l'enseignement supérieur.

J'écrivais d'ailleurs déjà pour *Résistance républicaine* à cette époque. Mes recherches pour le site me servaient aussi à titre professionnel. Inutile de dire le bonheur que c'était.

Mais je n'enseignais pas de la même façon que j'écrivais mes articles.

Je restais à un niveau scientifique et neutre.

Plus précisément, je parlais de la loi, des lois, et de la jurisprudence, des arrêts de cours d'appel, Cour de cassation, Conseil d'Etat...

Et je commentais les solutions que les juges apportaient dans telle ou telle affaire, la plupart, il est vrai, concernant l'islam mais sans souligner devant mon public que les problèmes, c'était donc principalement à propos de l'islam qu'ils se présentaient.

Je parlais du principe que les gens que j'avais en face de moi étaient capables de le déduire par eux-mêmes parce que je les respectais en tant qu'êtres humains dotés d'intelligence.

Personne n'a jamais ressenti de mépris dans ma présentation vis-à-vis des musulmans, donc certains composaient mon public. Et je n'ai jamais reçu de menace.

Jamais je n'ai eu besoin de montrer les caricatures de Mahomet à ces étudiants en Droit pour leur faire comprendre la laïcité, délimiter la liberté d'expression et la liberté religieuse.

Et jamais je n'ai eu la bêtise de prétendre qu'il y aurait deux conceptions de la laïcité en France, une étendue qui serait celle du RN, de « l'extrême-droite » prétendue et une « normale » qui serait celle des autres partis...

Mais ce discours sur les « deux laïcités » n'est-il pas majoritaire chez nos chers amis les profs gauchos ?

La laïcité est un principe juridique qui empêche une

personne de se soustraire à l'application de la règle de droit en invoquant une règle religieuse. Point barre.

Ce n'était pas de la lâcheté mais un simple devoir professionnel de neutralité que je respectais scrupuleusement.

Je suis fier notamment d'avoir un jour félicité devant l'ensemble de la salle une étudiante voilée qui avait rendu un excellent devoir. Même si je n'aime pas le voile islamique et considère qu'il n'a pas sa place à l'Université, il m'a semblé que je rendais un service à cette personne comme à la République en la valorisant devant les autres et en lui faisant comprendre qu'une femme n'est pas inférieure à un homme.

Parce que ce voile, elle le portait à 18 ans mais peut-être ne le porte-t-elle plus aujourd'hui.

Je ne comprends donc pas l'utilité de montrer les caricatures de Mahomet en cours. Peut-être les profs y sont-ils incités par une évolution de l'enseignement secondaire vers plus de spectacle et moins de connaissances et de méthodes ?

Le prof se doit d'être « populaire » ou « polémique », susciter la passion comme une rock star, mais pas simplement un individu qui transmet une science, des savoirs et un savoir-faire désormais... N'est-ce pas là où le bât blesse ? Samuel Paty avait-il vraiment besoin de montrer ces caricatures pour enseigner la liberté d'expression et de faire sortir ceux que cela blesserait, une façon comme une autre d'identifier à coup sûr son public musulman, ce que je n'ai jamais tenté de faire ?

Je n'en suis pas sûr et cela pouvait être effectivement interprété comme un acte inutile et donc provocateur, sans pour autant justifier les menaces ni l'attentat donc il a été la victime. Simplement, je ne sais pas s'il en était conscient, ni surtout s'il avait vraiment le choix !

Tant d'enseignants n'étant plus capables semble-t-il à force de subir l'influence de leurs gourous gauchistes sectaires de faire la part de leur métier et de leur embrigadement sectaire que le monde de l'éducation est sans repère dans son ensemble.

Peut-être la vraie cause du malaise des enseignants du second degré vient-il du fait qu'on leur demande de présenter trop tôt la laïcité dans le cursus des études.

Ce n'est pas étonnant, puisque depuis 40/50 ans, pour les politiques qui nous gouvernent, la laïcité, c'est du jus de chaussette, une coquille vide donc on peut en parler dès la 6ème, l'expédier « à l'arrache » puisqu'on passe son temps à s'asseoir dessus !!!

Il pourrait en aller autrement aussi si l'on permettait l'enseignement des matières juridiques dès la Seconde, pour le plus grand profit des élèves puisque « nul n'est censé ignorer la loi »...

La laïcité est un principe juridique, alors je peux comprendre que des profs d'histoire-géo se sentent démunis face à la nécessité pour eux de l'enseigner dès le collège sans utiliser de matériel juridique (lois, jurisprudence...) leur permettant de s'abriter derrière l'autorité de l'Etat, ses tribunaux, son parlement.

Que peuvent-ils faire d'autre que de faire du spectacle, montrer les caricatures, des images à leurs élèves puisqu'en réalité, ils n'ont RIEN à leur enseigner à ce sujet !

Note de Christine Tasin

Pour cette fois, je serai en désaccord avec Maxime.

Plus que jamais, on a besoin d'étudier la liberté d'expression, la laïcité et les caricatures en collège parce qu'elles sont toutes attaquées par l'islam. Et aucun cours de droit ne peut marquer ni convaincre un ado qui depuis 13

ans entend un discours mahométan chez lui, à la mosquée, dans son quartier... C'est bien trop tôt pour des ados de 13 ans. Par contre, leur faire comprendre l'importance de la liberté d'expression leur faire découvrir ce qu'est la laïcité et donc ce qu'ils seront censés respecter une fois adulte c'est plus qu'important. Pour les nôtres qui se font bourrer le mou par les séries, l'école, Netflix, les copains... comme pour les petits musulmans. Et profiter de ce cours pour évoquer l'actualité à savoir le procès des mis en cause dans les attentats de Charlie Hebdo est/était indispensable. Et tout cela peut marquer les gosses, les aider à relativiser, à grandir... tandis qu'un cours sur les lois leur passerait au-dessus de la tête.

On ne peut pas mettre sur le même plan des ados de 13 ans et des adultes de 18 ou 20 ans qui ont des projets professionnels, de la maturité... Et ce qui passe chez des étudiants du supérieur ne passe pas chez des ados. Or c'est le seul moment où l'on peut être sûr que toute une classe d'âge peut être touchée, et les caricatures sont un excellent moment, vivant et interpellant. Et il ne s'agit ni de faire du spectacle ni de faire du « fun », ni de faire du moderne. Il s'agit, juste, de faire son métier...